

Les élèves du collège peuvent commencer **l'enseignement complémentaire Langues et Cultures de l'Antiquité (latin)** en cinquième. Pour permettre à chaque élève de prendre sa décision, les élèves bénéficieront, au second semestre d'une séance de latin dans chaque classe de sixième, afin de présenter cette option.

L'enseignement de latin est une option que les élèves peuvent choisir en plus de leurs enseignements obligatoires (LV1 et LV2). Du fait de la réforme du collège à la rentrée 2016, le latin est désormais la seule option offerte aux élèves de collège.

Que fait-on en cours de latin ?

On découvre :

- **la culture et la civilisation romaines**, culture antique qui a fortement influencé la culture française et l'ensemble de la culture occidentale.
- **les bases de la langue latine**, langue ancienne qui est l'ancêtre du français, mais aussi de l'espagnol, du portugais ou de l'italien.

On développe **des compétences et des connaissances en histoire-géographie, en langues** (en français, mais des liens sont aussi faits avec l'anglais, l'allemand, l'espagnol ou l'italien), **en histoire des arts, en recherche documentaire et présentation orale, en technologies de l'information et de la communication** (informatique)...

Chaque année de latin permet d'aborder de nouveaux thèmes très variés, de découvrir les vestiges romains de notre région, mais aussi de s'engager dans divers projets.

Cet enseignement optionnel s'adresse à tous les élèves curieux de découvrir cette langue, ce peuple et cette culture de l'antiquité, quel que soit par ailleurs leur niveau scolaire.

Quelle charge de travail est associée à cette option ?

C'est un enseignement d'**une heure en cinquième**, puis de **deux heures en quatrième et troisième**. **Les élèves qui s'inscrivent en latin s'engagent pour toute leur scolarité au collège**. Ces heures sont, autant que possible, intégrées à l'emploi du temps de la classe, pour éviter d'alourdir l'emploi du temps en fin de journée.

Par ailleurs, les élèves latinistes faisant l'effort de consacrer une ou deux heures à la découverte du latin, l'ensemble du travail se fait en classe (cours, exercices, temps d'apprentissage). Un élève sérieux et investi en classe a comme unique travail à la maison la révision des apprentissages faits en latin pour les évaluations.

Nous vous invitons à discuter avec votre enfant du choix de cette option et, si votre enfant semble en éprouver un peu l'envie, à l'encourager à choisir cet enseignement qui élargira sa culture et sa connaissance de la langue.

La Direction

Madame Zagalia, professeur de latin.